



Lycée
Brioude
Bonnefont
43

BTSA

Métiers de l'Élevage :
développement, production,
conseil.

Par voie scolaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le B.T.S.A. (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) est un diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau V.

Vie active :

- Technico-commercial
- Inséminateur
- Conseiller technique d'organismes spécialisés, de coopératives, d'entreprises alimentaires, etc.
- Responsable d'élevage (ex en porcherie)
- Installation en agriculture.



Poursuite d'études :

- Concours spécial pour intégrer les écoles d'ingénieurs agricoles et agronomes
- Licence Professionnelle ou bachelor

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Inscription sur parcoursup

www.parcoursup.fr

LA FORMATION

La formation se déroule sur deux années, avec un enseignement scientifique, technique et économique qui s'appuie sur :

- Des stages sur l'exploitation de l'établissement et en entreprise (3 semaines en **exploitation agricole** et 8 semaines en **organisme** hors exploitation agricole (juin/juillet de la 1^{ère} année).
- Des participations à des journées professionnelles, et une participation annuelle au «Sommet de l'élevage».
- Un voyage d'études à l'étranger.



3 Modules de tronc commun

M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui

M2 : Construction d'un projet personnel et professionnel

M3 : Communication

5 Modules professionnels spécifiques au BTS ME

M4 : Conduite des productions animales

M5 : Pilotage d'un système d'élevage

M6 : Organisation de l'activité de production

M7 : Expertise zootechnique

M8 : Accompagnement sociotechnique

Nos spécificités d'enseignement

- Les Conduites d'Élevage enseignées : Bovins lait, Ovins allaitants, Porcins
- Les Enseignements d'Initiative Locale (EIL) 3h par semestre chacun :
 - Agriculture Connectée
 - Productions Innovantes et diversification

Les étudiants de
BTS ME au Sommet
de l'élevage 2023.



EVALUATION & DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- 8 « grandes » capacités attestées par le diplôme (qui correspondent aux 8 modules de formation)
- Note minimale de 6/20 pour chaque « grande capacité »
- Moyenne générale de 10/20

Par voie scolaire, en semestrialisation, c'est-à-dire :

- Des sous-capacités enseignées sur 1 semestre et évaluées à la fin du semestre
- Une architecture de formation spécifique au Lycée Brioude-Bonnefont
- Un EDT différent par semestre (1 semestre \approx 15 semaines)
- **Pas d'épreuves terminales**